

ville de
Guéret

Le Mag

**Guéret,
Terre de jeux**



édito

sommaire

Édito p 2

En retour p 3 & 4

En histoire p 5

Le dossier p 6 & 7

1 agent, 1 métier p 8

De la primaire... p 9

Plein centre p 10

En chantier p 11

En culture p 12 & 13

En tribune p 14 & 15

Mairie

Esplanade François Mitterrand
23006 Guéret Cedex

Téléphone : **05 55 51 47 00**

Fax : 05 55 51 05 37

E-mail : mairie@ville-gueret.fr

www.ville-gueret.fr

Ouverture au public :

Du lundi au vendredi de 8h30 à
12h00 et de 13h00 à 17h00.

Bulletin municipal de Guéret

Tiré à 7700 exemplaires, sur du papier PEFC
avec de l'encre végétale.

Directeur de publication : Marie-Françoise FOURNIER

Impression : Imprimerie Decombat

Rédaction et mise en page : Service communication

Crédits photos : Creusographie, Conseil

Département, Ville de Guéret, Nussac, Artaud,

Marius Paties, Canva.



Déjà fortement mobilisée en matière de politique de la ville et autour de son nouveau projet « Jeunesse », notre municipalité a décidé de candidater au label Cité Educative avec l'objectif d'intensifier le soutien aux enfants, aux jeunes et à leurs parents que ce soit sur les temps familiaux, scolaires ou extrascolaires.

Sur notre territoire et en particulier sur le Quartier Prioritaire de la Ville (QPV), les caractéristiques socio-économiques demeurent préoccupantes (taux de pauvreté, difficultés d'apprentissage, familles monoparentales, allophones...).

Ce nouveau label permettra de mieux coordonner les dispositifs existants et d'affirmer les missions de proximité menées par notre CAVL, nos locaux de proximité, notre CCAS, porteur du Programme de Réussite Educative...

Il s'agira également d'optimiser celles qui ont déjà fait preuve de leur efficacité et de mettre en place, avec nos partenaires, de nouvelles propositions d'accompagnement socio-éducatif.

Ces actions novatrices pourront bénéficier d'une enveloppe financière de 150 000€ sur deux années et s'appuyer en premier lieu, sur deux établissements scolaires situés dans le QPV, le collège Martin Nadaud et l'école primaire de J. Prévert, avec un élargissement prévu des publics.

En cette rentrée, nous travaillons déjà à construire une grande alliance regroupant les acteurs de l'enseignement et du périscolaire, les associations, parents et habitants... afin d'accompagner au mieux chaque parcours éducatif individuel, dans tous les temps et espaces de vie.

Marie-Françoise FOURNIER
Maire de Guéret

Et il est encore temps de saluer et de remercier l'ensemble des acteurs institutionnels et associatifs ainsi que tous les participants qui ont fait vivre ses Jeux Olympiques et Paralympiques 2024 !



3

Forum des ASSOCIATIONS RETOUR EN IMAGES

Comme chaque année, la Ville de Guéret a tenu son traditionnel Forum des associations, un événement désormais incontournable pour les habitants de la commune.

Plus de 100 associations locales se sont réunies pour représenter la diversité et la vitalité du tissu associatif guérétois. Ce forum offre une vitrine aux activités associatives et municipales, couvrant des domaines variés tels que le sport, la culture, la citoyenneté et l'entraide.

Plusieurs moments forts, ponctués d'animations et de démonstrations, ont permis de mettre en lumière l'engagement et la richesse des associations locales.



FÊTE NATIONALE À GUÉRET

Le 14 juillet dernier, la ville a eu le plaisir d'accueillir un défilé républicain co-organisé avec la Préfecture de la Creuse.

Au son de « l'Harmonie de Guéret », le cortège d'une centaine de participants s'est élancé du Lycée Pierre Bourdan jusqu'au Centre hospitalier, sous les applaudissements d'un public conquis et toujours plus nombreux.

Militaires, policiers, gendarmes, pompiers, jeunes du Service National Universel et des classes défense ont ainsi défilé devant les autorités, les porte-drapeaux, les représentants des ordres nationaux et la section des Poilus de l'Union nationale des combattants, sous l'emblème des valeurs républicaines et de l'unité nationale.



DANS LE GRANIT, L'ÉTERNITÉ

À la veille des 80 ans de la dernière rafle organisée en Creuse, le Mur des Noms a été inauguré le mercredi 24 juillet dernier en hommage aux 206 personnes juives déportées, depuis la Creuse, pendant la Seconde Guerre mondiale.

Guéret a ainsi accueilli, avec émotion et honneur, les autorités civiles et militaires, institutions de Mémoire, associations patriotiques, membres de familles victimes ainsi que les acteurs techniques, financiers, scientifiques... autour de ce temps inaugural.

Face au Mémorial de la Résistance et de la Déportation, aux côtés de la stèle dédiée aux Justes, ce monument décline noms et prénoms de ces 206 victimes, désormais gravés dans la robustesse du granit.

Et comme Mme le Maire l'exprimait dans son discours : « en ce lieu, bat le cœur du combat et l'esprit de recueillement, en ce lieu, bat le cœur de la reconnaissance et de la liberté, en ce lieu, bat le cœur de visages disparus qui nous obligent à la conscience du souvenir. »



HISTOIRE ET LIBERTÉ

À l'occasion du 80^e anniversaire des Débarquements, de la Libération de la France et de la Victoire, au titre duquel Guéret est labellisée, la Ville a souhaité commémorer sa (2nde) Libération, le 25 août dernier, à travers un programme fourni et varié qui a su trouver un très large public tout au long de la journée.

Ce sont des centaines de personnes qui ont ainsi assisté à la cérémonie commémorative, à la conférence dispensée par Messieurs Moreigne, Avizou, Penot et Bequia, à l'exposition de l'AMRD et enfin à un

bal swing animé par les Woody Wood Swing Gum.

La Ville adresse tous ses remerciements à l'ensemble des participants qui ont contribué au succès de cet événement commémoratif dans le recueillement et la gratitude envers le sacrifice de ces libérateurs honorés et salués par Madame le Maire en ces mots : « Grâce à leurs sacrifices, ni d'armes ni de larmes, pour nous et nos enfants, Grâce à leurs sacrifices, ni de sang ni de chaîne, pour nous et nos enfants, Amis, entendez-vous, ce silence de la paix, Amis, entendez-vous, nos cœurs fiers et reconnaissants, Amis, entendez-vous, la liberté nous écoute. »



La rentrée 2024/2025 EN CHIFFRES



4 groupes scolaires
= **8** écoles

894 enfants

Maternelles

- **16** classes
- **1** Unité d'Enseignement en Maternelle Autisme
- **319** élèves
- **14** ATSEM

Elémentaires

- **27** classes
- **3** Unités Localisées pour l'Inclusion Scolaire
- **1** Unité d'Enseignement Élémentaire Autisme
- **575** élèves

L'école à Guéret c'est **4** jours/semaine :
Lundi, mardi, jeudi et vendredi
de **8h45 à 12h** et de **14h à 16h45**



Périscolaire

- **4** accueils périscolaires du matin et du soir les jours de classe (1 par groupe scolaire)
- **1** Accueil de Loisirs les mercredis = **AL de Jouhet** qui peut accueillir jusqu'à **120** enfants de 7h15 à 18h30
- **15** animateurs
- **4** responsables de sites scolaires / Directeur ou adjoints AL de Jouhet



Travaux dans les écoles

Travaux réalisés

- Déploiement d'anti-pince doigts sur les 74 portes des écoles maternelles : (**5 000€** TTC)
- Remplacement des menuiseries de la garderie de l'école Prévert (**60 000€** TTC)
- Création d'une plateforme pour l'installation de colonnes aériennes à l'école Langevin (**8 000€** TTC)

Travaux à venir

- Réfection de peintures, toitures, toilettes, préaux...
- Remplacement de menuiseries



Restauration

- **4** restaurants scolaires approvisionnés par **1** cuisine centrale
- + de **60** agents mobilisés pour encadrer les enfants (ATSEM, agents d'animation, agents de restauration)
- Une offre variée de menus pour les près de **85 %** d'enfants qui mangent à la cantine avec au moins :
 - **1** repas végétarien / semaine
 - **1** repas 100% local / mois
 - + de **30 %** produits locaux et/ou labelisés
 - + de **20 %** produits bio

MÉMO Vacances scolaires ZONE A

TOUSSAINT

Du **19** octobre au
3 novembre

NOËL

Du **21** décembre au
5 janvier

HIVER

Du **22** février au
9 mars

PRINTEMPS

Du **19** avril au **4** mai

ÉTÉ

À partir du **5** juillet



MOYENS ALLOUÉS AUX ÉCOLES

Budget dédié uniquement aux écoles

105 000€ affecté uniquement aux écoles 

- Près de **40 000€** pour les fournitures scolaires : **34€ par élève** + **8€ supplémentaire** pour chaque enfant scolarisé en ULIS et UEEA + une aide pour le RASED, le Centre Médico Scolaire et la classe allophone.
- **4 500€** pour l'achat de ramettes de papier : **1,2** ramette/enfant en élémentaire et **1** ramette/enfant en maternelle
- Près de **6 000€** pour le ramassage scolaire
- **32 000€** pour les transports pédagogiques sur la commune (gymnase, stade, Courtille...)
- Jusqu'à **12 000€** pour la contribution aux voyages scolaires, aux dispositifs école et cinéma, projets particuliers sur le temps scolaire...
- Près de **10 000€** pour la participation à la Chorale des écoles et la mise à disposition gratuite de l'Espace André Lejeune
- **600 à 800€** pour la pharmacie nécessaire pour les petits bobos

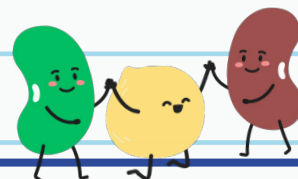
Dispositif « Petit déjeuner »

Dispositif conventionné avec l'Éducation Nationale et subventionné par le Ministère de l'Éducation Nationale.

Des petits déjeuners sont servis aux élèves de la maternelle Prévert et dès la fin septembre 2024 sur la maternelle Assolant.

Spectacle offert

La Ville de Guéret offre un spectacle à chaque enfant scolarisé, y compris pour les élèves de Notre-Dame, dans le cadre de la saison culturelle.



SEMAINE DU GOÛT : LES LÉGUMINEUSES S'INVITENT À TABLE !

En partenariat avec la Chambre d'Agriculture, la Chambre des Métiers et la Chambre de Commerce et d'Industrie, la Ville de Guéret et sa cuisine centrale participent au programme officiel de la **35^{ème} édition de la Semaine du Goût**.

Cette année encore, le chef, Fabrice Lamôme innove en proposant des menus sur la thématique des « légumineuses ». Ainsi, nos enfants, retrouveront dans leurs assiettes **du 14 au 18 octobre 2024** : pois-chiches, lentilles, haricots rouges, haricots noirs, flageolets, fèves ou encore haricots « mungo ».



« Si nous pouvons nous réjouir de l'ouverture d'une classe maternelle à Assolant et d'un déménagement finalisé de l'Unité Autisme Élémentaire vers l'école J. Macé, il n'en demeure pas moins qu'une fois encore, avec deux fermetures de classe en maternelle Langevin et Macé, la loi des chiffres a été supérieure au bien-être des enfants et des enseignants ; l'arithmétique a eu raison des conditions d'apprentissage. Dans ce tableau plutôt noir, les élus, présents dans chaque groupe scolaire le jour de la rentrée, ont offert à tous les élèves de CP un kit de coloriage pour remettre un peu de couleur à ce premier jour de reprise. . . »

Véronique FERREIRA DE MATOS

Adjointe à l'Éducation et à la Démocratie Locale

DANS LES COULISSES DES ÉCOLES MATERNELLES : LE RÔLE ESSENTIEL DES ATSEM

Les Agents Territoriaux Spécialisés des Ecoles Maternelles (ATSEM), professionnels discrets, sont essentiels dans les classes maternelles auprès des petits. Ils, ou plutôt elles, car 99% sont des femmes (en France comme à Guéret), jouent un rôle indispensable auprès des enseignants.

La commune est l'employeur de l'ATSEM. Il est nommé par le Maire qui exerce une autorité hiérarchique et relève, pour la gestion administrative, des services communaux. Cependant, pendant son travail sur le temps scolaire, l'ATSEM est placé sous l'autorité du Directeur/Directrice d'école qui exerce une autorité fonctionnelle.

L'ATSEM a pour mission d'assister les enseignants de maternelle dans la prise en charge des enfants, d'assurer le bien-être des élèves, et de participer aux tâches liées à l'entretien et au fonctionnement de la classe.

Tout au long de la journée, l'ATSEM assure une pluralité d'activités. Il assiste l'enseignant de maternelle, au sein de sa classe, l'aide pour l'accueil et l'hygiène des enfants (habillage, déshabillage, lavage des mains, accompagnement aux toilettes, coucher à l'heure de la sieste, distribution du goûter, etc.). Il installe les ateliers pédagogiques prévus par l'enseignant et en anime certains. Il veille à la propreté des locaux et du matériel scolaire.

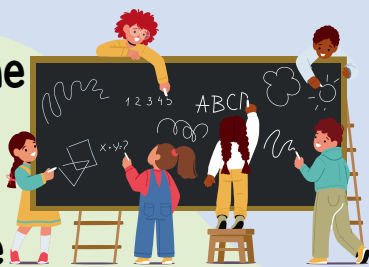
Aujourd'hui, les ATSEM sont très impliqués dans le domaine éducatif, ils participent à la vie scolaire, aux sorties scolaires et aux conseils d'école.

De plus, l'ATSEM accompagne également les enfants sur les temps périscolaires en les encadrant à la cantine.

Les aptitudes relationnelles, organisationnelles et une passion profonde pour le travail avec les tout-petits sont essentielles pour exceller dans ce passionnant métier. Être attentif et patient sont des qualités indispensables. Il faut savoir se rendre disponible, en accompagnant les enseignants dans leurs activités éducatives, sans pour autant les remplacer. ... il faut aussi beaucoup d'énergie car, avec les jeunes enfants, les sollicitations sont nombreuses et il n'y a pas de temps de pause ! Cela demande également de savoir s'adapter aux besoins de la classe, par exemple, l'ATSEM doit parfois accompagner un élève en situation de handicap.



Le Programme de Réussite Educative



Le PRE est un dispositif porté par le CCAS de la Ville de Guéret. Il s'inscrit dans la loi de cohésion sociale de 2005 et ses actions sont financées dans le cadre des crédits de la politique de la ville.

→ POUR qui ?

Pour les enfants et adolescents de 2 à 16 ans, fragilisés dans leur parcours éducatif.

→ quel accompagnement ?

Accompagnement personnalisé « sur mesure » en fonction des besoins de l'enfant et de sa famille, dans le but de tout mettre en œuvre afin que l'enfant puisse s'épanouir sereinement au sein de l'école, de sa famille et de son environnement social (découverte de lieux culturels, de sports, d'activités en familles, accompagnement à la scolarité, etc.)

→ Les Objectifs

- Favoriser l'épanouissement personnel de l'enfant
- Valoriser ses capacités
- Développer sa confiance en soi
- Faciliter son intégration sociale

→ AVEC qui ?

- Une coordinatrice
- Un référent parcours

Ils assurent la mise en œuvre et le suivi des parcours individualisés avec les partenaires institutionnels (école, collège, Département, associations et familles).

→ comment bénéficier du PRE ?

Une équipe pluridisciplinaire étudie la demande de PRE et propose des réponses personnalisées, sur une période déterminée. A la fin du parcours, un bilan est réalisé et l'équipe pourra proposer soit une fin de suivi, soit un renouvellement.

L'accompagnement par le PRE peut se faire au domicile ou tout autre lieu en fonction du parcours proposé.

GUÉRET, VILLE CAMPUS



En ce mois de septembre, le Campus 2.3, situé rue Jules Ferry à Guéret, a ouvert ses portes.

Pourvu de 18 places, il accueille, en cette première rentrée, six étudiants.

Pour rappel, ce campus connecté permet aux jeunes lauréats du Baccalauréat, aux personnes en reconversion, en reprise d'études... de suivre des formations du supérieur en distanciel tout en bénéficiant d'un accompagnement collectif et individuel proposé par le tuteur, Maxence Cordonnier. Ce dispositif innovant, piloté par le Conseil départemental, financé par la Ville et des EPCI permet ainsi, pour certains élèves, de pallier à des difficultés d'organisation, de mobilité ou encore de motivation...

Le Campus 2.3 peut encore enregistrer des inscriptions pour des formations ayant des places ouvertes.

 Renseignements : **06 14 07 53 90**

JOURNÉE MONDIALE DU REFUS DE LA MISÈRE 2024



Journée organisée à l'initiative du Centre Communal d'Action Sociale, de la Ville de Guéret, Une Cité de la Réussite, Restos du Cœur, Secours Populaire, UDAF, Secours Catholique, CAVIANIMA, Accueil de loisirs de Jouhet, Comité d'Accueil Crevin, Villais, Banque Alimentaire, La Calembredaine, Epicerie Sociale et Solidaire Payote & Mijne, Résidence Habitat Jeunes, UTAS, Le Cérès des Amitiés Créoles, Solidarité Évangélique, Programme de Réussite Éducative, Espace de Vie Sociale les Mille Conteurs.

GUÉRET PLEIN CENTRE

DE NOUVEAUX COMMERCES ...

Centre ville



DU COUP DU GOUT

📍 4 Place Piquerelle

Ouvert du mardi au samedi de 12h00 à 14h30 et 18h30 à 21h30.

Ouvert depuis juillet 2024. Son chef, Monsieur XIAO KUI propose une diversité de plats japonais, gyozas, tempuras, etc. ainsi qu'une déclinaison de ramens (nouilles en bouillon ou sautées).

Sur place ou à emporter

LA TERRASSE

📍 15 Avenue de la République
Ouvert du lundi au samedi de 11h45 à 14h00 et 18h00 à 22h30

Ouvert depuis août 2024. Nathalie Arthur et Topo Bestami proposent des grillades ainsi qu'un buffet à volonté avec menu étudiant, ouvrier ou à la carte.

Sur place, à emporter ou livraison gratuite le soir à partir de 30€



SN PATISSERIE

📍 25 Avenue de la République
Ouvert du lundi au samedi midi et soir

Ouvert depuis août 2024. Shazai Dequeker et Noraiz Bhangoos vous accueillent autour de spécialités pakistanaises et indiennes (pakora, samosa, naan, pâtisseries...).

A venir : offre de petite épicerie.

Sur place ou à emporter



CÔTÉ MILLÉSIME

📍 13 Rue du Marché

Ouvert du mardi au samedi de 9h30 à 12h30 et de 14h00 à 19h00

L'AUTRE CÔTÉ MILLÉSIME

📍 27 Rue du Prat

Ouvert du jeudi au samedi de 18h00 à 23h00/00h00

La famille Villettorte a repris début juillet la cave et le bar à vin.

Des nouveautés sont proposées comme le café torréfié, ou les planches salées ou sucrées à déguster sans modération.

...ET DES REPRISES

L'ATELIER PAPILLES

📍 1 Place Bonnyaud

Ouvert du lundi au samedi de 6h45 à 19h00 et le dimanche de 6h45 à 13h00

Sur place ou à emporter

📍 34 Grande Rue

Ouvert du mardi au samedi de 6h45 à 12h30 et le dimanche de 8h00 à 12h30

Alain Lepatre-Lamontagne et son fils ont repris les deux boulangeries Villechalane. Toutes les spécialités locales continueront d'être vendues (le Creusois, le Trépaïs, le Marchois ou encore le Pâté aux pommes de terres).



AMÉNAGEMENTS DE NOUVEAUX ESPACES

PARTIE HAUTE DE LA PLACE BONNYAUD

Durant l'été, des travaux d'enfouissement (câbles et coffrets) ont été réalisés ainsi que le passage de fourreaux au droit des terrasses.

Prochainement, d'autres travaux sont programmés sur le haut de la Place Bonnyaud dans l'objectif de favoriser la sécurité et d'améliorer son confort pour piétons et commerçants.

Sont prévus par exemple : l'enfouissement de 8 coffrets, des tranchées supplémentaires au milieu de la place, l'aménagement et la sécurisation du passage piéton près du Moderne, la création d'un brise-vue végétalisé autour des colonnes enterrées, la mise en place de barrières de protection autour des 2 terrasses et de barrières levantes aux 2 entrées de la place avec un marquage des places de stationnement pour un budget de 100 000€.



VERS UNE COUVERTURE MOBILE OPTIMALE

Depuis plusieurs années, la Ville se mobilise pour offrir aux habitants, entreprises, institutions, établissements scolaires... une couverture de réseau mobile complète et qualitative.

Une dizaine d'antennes téléphoniques ont ainsi été installées dont quelques-unes mutualisées entre opérateurs comme à Braconnne ou Grancher, ou en cours de mutualisation, pour celle située sur le chemin des Châtres.

Dernièrement, suite à une étude de faisabilité technique, en accord avec l'ABF, le Conseil Municipal a entériné l'installation, début 2025, d'un nouveau relai dans le clocher de l'église pour mieux irriguer le centre-ville et ses commerces.

D'autres projets sont en cours de déploiement parallèlement à des travaux réguliers de mise aux normes.

Multiplier les points de diffusion permet d'apporter un confort de communication auprès des habitants et commerçants et, pour la ville, de percevoir une redevance annuelle d'environ 50 000€.

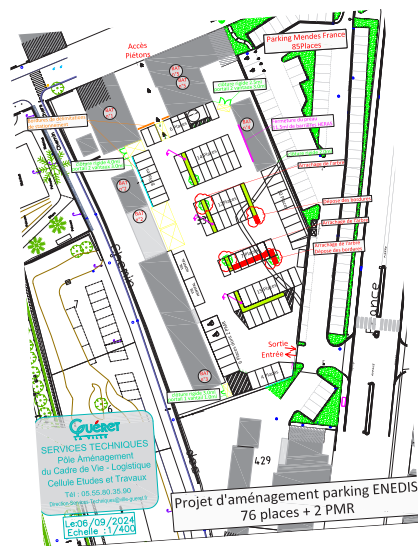
Si 2030 doit voir l'avènement de la 5G sur l'ensemble du territoire national, ce sera également l'année qui entérinera la fermeture du réseau cuivre par Orange avec de multiples incidences que nous évoquerons plus précisément dans un prochain numéro.



PARKING ENEDIS

Avec 78 places de stationnement supplémentaires dont 2 PMR et un accès unique voiture via le parking de l'Avenue Mendès France ainsi qu'un accès piétons côté avenue de Laure, le parking "Enedis" a été aménagé pour un meilleur accueil du public.

Les travaux de marquage, de nettoyage, de sécurisation des accès, la pose de bordures, et la réparation de l'éclairage ont été réalisés pour un budget 7000€.



« Optimiser la couverture mobile est une priorité afin de soutenir l'attractivité résidentielle et économique mais également, en cette période de rentrée scolaire, l'attractivité estudiantine. »

Henri Leclère

Délégué aux Nouvelles Technologies

UNE SAISON **INKLASSABLE**

INKLASSABLE vous invite, sur cette saison, à faire un tour sur ces spectacles à sensations fortes... Vous allez vivre, dans des contrées insoupçonnées et surprenantes, le grand frisson... là, où vous ne l'attendez pas.

INKLASSABLE, va vous faire découvrir de véritable OVNI (Objets Vivants Non Identifiés).



Tribute to Pink Floyd

Moon Floyd

samedi 23 novembre
20h30 – Espace A. Lejeune

Moon Floyd vous emmène en voyage dans le répertoire du « Floyd », teinté de blues, de rock, de jazz voire de musique expérimentale... Ce « tribute » respectueux du son et des prestations de ce groupe mythique, va vous faire revivre l'ambiance des concerts de sa grande époque.

Richard III

Le Théâtre de l'Étreinte

jeudi 6 février
20h30 – Espace A. Lejeune

William Mesguich réinvente un grand Shakespeare baroque, effervescent, poétique et cruel. L'une des plus grandes tragédies de Shakespeare ! Une pièce fascinante sur l'ascension et la chute de Richard III, dernier roi de la maison d'York au XV^e siècle.

Maxime le Forestier

vendredi 31 janvier
20h30 – Espace A. Lejeune

Après l'accueil triomphal du concert « Brassens », il y a deux saisons, nous nous sommes faits une promesse, nous revoir. Maxime le Forestier nous propose une promenade musicale à travers son œuvre qui couvre plus de 50 ans de carrière.

Futur 2000

The Wackids

vendredi 16 mai
20h00 – Espace A. Lejeune

Les chouchous des enfants de Guéret sont de retour dans un nouveau concert détonnant... Les Wackids sont des enfants des années 80, à cette époque, l'an 2000 c'était le FUTUR. Quand on écoutait du rock, on brûlait d'envie qu'il résiste à l'épreuve du temps.

La P'tite Guérétoise – à partir de 6 ans

La Guérétoise de spectacle : Espace Fayolle, 6 avenue Fayolle, 23000 Guéret

Billetterie : 05 55 52 84 94 // **Mail** : lagueretoise@ville-gueret.fr

Retrouvez toute la programmation de la saison sur le site : www.lagueretoisedespectacle.com

NOUVEAUTÉ 2024 À L'ESPACE FAYOLLE

- ▶ Caroline Bouziane, hypnothérapeute propose des séances de **relaxation par l'hypnose** pour apprendre à s'apaiser, se détendre et profiter d'un total lâcher prise.
- ▶ Un **atelier journalistique** va voir le jour au Local Jeune grâce à l'association « 23 Monde à l'Envers » : recherche de sujets, travail d'écriture, reportage photos... Ouvert aux jeunes de 11 à 17 ans.
- ▶ Cette année, un **atelier théâtre** hebdomadaire est proposé aux adultes par l'association " La Birbante ".

Plus d'informations :

Espace Fayolle : 6 avenue Fayolle, 23000 Guéret

Tel : 05 55 52 96 35 // **Mail** : espace.fayolle@ville-gueret.fr

EXPO PHOTO

L'association **Creusographie**, organise,

DU 19 OCTOBRE
AU 3 NOVEMBRE 2024,

la 8^e édition de leur exposition photographique.

Exposition visible tous les jours de 15h00 à 19h00.



Salle Chaminadour,
10 rue Joseph Ducouret,
23000 Guéret.

UN TRAVAIL DE MÉMOIRE

L'histoire de Guéret et de ses alentours est liée à celle des travailleurs italiens, qui, au début des années 20, sont arrivés en Creuse pour fuir l'ascension de Mussolini et travailler dans les carrières de granit. Ces ouvriers ont progressivement fait venir leurs familles, s'installant en partie dans les baraquements de Beausoleil. En 1936, on compte 160 tailleurs de pierre au camp de Beausoleil. Aujourd'hui, leurs descendants sont pleinement intégrés dans la vie guéretoise et il est impératif de conserver la mémoire de cette histoire.

Le projet de construction d'un centre aqualudique à Beausoleil nécessitant la destruction du camp a réveillé cette histoire et le souhait des guéretois d'en conserver la trace. Un groupe de travail s'est constitué autour de Messieurs Vallés et Brunati, à l'initiative de la Mairie de Guéret.*

Trois axes de travail sont, ainsi, abordés :

- ▶ Le premier est centré sur la récupération de cette mémoire, qu'elle soit orale ou documentaire et en collaboration avec des institutions telles que Radio Pays de Guéret (RPG), les Archives départementales, la Bibliothèque Multimédia du Grand Guéret et surtout les témoins italiens ou guéretois de cette histoire si particulière.

- ▶ Le deuxième concerne les carrières du Maupuy avec la mise en valeur d'un circuit pédestre permettant de les découvrir, agrémenté de bornes sonores racontant l'histoire et le quotidien des tailleurs de pierre.

- ▶ Enfin, le troisième s'intéresse à l'avenir des baraquements italiens de Beausoleil, vestiges d'une époque révolue mais encore empreints de souvenir.



Pour le moment, aucune association n'a encore été créée, mais les efforts conjoints des différents acteurs laissent présager la naissance d'une structure dédiée à la préservation et à la valorisation de ce patrimoine historique et culturel. Toute personne intéressée par ce projet est la bienvenue.

* Structures participantes à ces travaux :

l'association El Fogolar del Monpy, le comité de Jumelage de St-Sulpice-le-Guérotois – Torrealano, les services de l'Etat, la Fondation du Patrimoine, le Conseil Départemental représenté par ses archives, les ville de St-Sulpice-le-Guérotois, St-Léger-le-Guérotois et Guéret, l'Agglo du Grand Guéret, la Société des Sciences et le Club de parapente de Guéret.



En parallèle, le Conseil de quartier de Champegaud a organisé, courant 2024, une conférence à la BMGG axée sur la vie des carriers. Cette conférence a rencontré un tel succès qu'elle a été renouvelée à St-Sulpice-le-Guérotois.



PARTAGEONS NOTRE AVENIR, AVANÇONS ENSEMBLE POUR GUÉRET

5 femmes isolées et 7 enfants entre 18 mois et 16 ans menacés d'expulsion en plein été, après plus de 6 ans passés en France pour certains ; des enfants totalement francophones, sans liens avec leur pays d'origine, avec de lourds problèmes de santé pour 3 d'entre eux ... des personnes engagées dans la vie associative locale, qui manque cruellement de bénévoles, des jeunes insérés scolairement et socialement ; des procédures de demande d'asile non encore éteintes... pourquoi une telle hâte à exclure ces familles au mépris de la protection de l'enfance , pourquoi ce silence opposé à un drame humain que les lenteurs administratives et les errements de la politique migratoire ont provoqué ? Une fois encore, les associations caritatives et les élus locaux sont le dernier recours, le filet de sécurité face à l'extrême précarité... Comme c'est facile ! mais comment pourrions-nous détourner le regard ? Nous avons choisi cette fonction pour que notre porte soit toujours ouverte, pour tous... Dommage qu'à d'autres niveaux de la vie publique, certains l'aient oublié...

Marie-Françoise Fournier



GUÉRET, ÉCOLOGIE, SOLIDARITÉS

Le dimanche 25 août, Guéret fêtait les 80 ans de sa Libération. C'était un moment de mémoire, le souvenir de justes combats passés, un temps de respect pour celles et ceux qui, par leur courage et leur Résistance, avaient rendu cela possible.

À l'entrée de l'été, toutefois, la Creuse se choisissait un député rallié à une formation politique dont les racines puisent dans le terreau de la division, de la haine de l'autre, du rejet ; une formation héritière directe de la collaboration.

En parallèle de ces événements, de nombreux élus, militants, citoyens de tous horizons se réunissent régulièrement et luttent ardemment pour que cinq familles d'origine étrangère établies sur Guéret, désireuses d'y travailler et d'y vivre avec leurs enfants qui y sont scolarisés, ne soient pas expulsées vers des pays où leurs existences mêmes seront menacées.

Curieux paradoxe que celui de cette triste époque où l'esprit de Résistance et de Fraternité, se voit confronté à celui de la peur, du repli sur soi, de la haine et de l'exclusion...

Benoît Lascoux



GROUPE GUÉRET EN COMMUN

Au moment où se prépare le budget de l'Etat, dans la confusion liée aux bouleversements parlementaires organisés par le Président Macron, l'ancienne majorité a cru bon de mettre en cause la gestion des collectivités locales pour masquer ses propres déficits. Erreur grossière, qui démontre à nouveau le mépris parisien pour nos modestes structures.

Il convient de rétablir la vérité en la matière, en particulier pour une ville avec peu de ressources comme la nôtre : les dépenses de fonctionnement seront nécessairement « plombées » par le coût de l'énergie, la hausse générale des prix, et l'augmentation du point d'indice des personnels décidée par le Gouvernement précédent. Mais devant l'obligation de présenter un budget à l'équilibre, que restera-t-il pour la qualité de vie de nos concitoyens ?

Dans ce contexte, alors que de nouveaux « efforts » sont encore demandés, il nous faudra veiller et rester mobilisés pour maintenir une qualité de services publics de proximité indispensable à l'attractivité de notre territoire. Et plus que jamais cibler les dépenses publiques locales, tant communales qu'intercommunales, vers des priorités au service du plus grand nombre.

Sylvie Bourdier



UN NOUVEAU SOUFFLE POUR GUÉRET

Des cérémonies et une ambiance époustouflantes saluées dans le monde entier, Paris 2024 marquera pour longtemps les JO et para d'été.

Des écrans sans pareil pour magnifier les exploits et les émotions. Une communion dans la ferveur, derrière nos champions.

On a sauté, chanté avec d'autres que l'on ne connaissait pas. On s'est souri, parfois jeté dans les bras.

Du bonheur en barre !

Quel meilleur vecteur que le sport pour transmettre les valeurs du vivre ensemble, du respect, du partage, du travail et du dépassement ?

Alors, du sommet de l'Etat jusqu'aux bénévoles : merci et bravo !

Vive la France, qui ose, entreprend et innove, qui rayonne et qui gagne.

Vive la France riche de son histoire et de sa diversité jusqu'au fond de ses campagnes (ok, la rime est un peu capilo-tractée).

Il y a fallu de l'ambition, du travail et de l'imagination, faire fi de ceux qui en tout sont « anti », des aigris. Une leçon en soi... que nous aurions intérêt à retenir, ici.

Thierry Delaître

Noël à Guéret 2024

Marché de Noël

13, 14 et 15
décembre

📍 Place du Marché



Foire du décembre 15

📍 Place Bonnyaud